

PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

tenue le 27 septembre 2018 à 10 h 00
au siège de la Communauté situé au
1002, rue Sherbrooke Ouest, salle 2410, à Montréal.

SONT PRÉSENTS

Mme Valérie Plante, présidente
M. Marc Demers, vice-président

Mme Doreen Assaad	M. Normand Marinacci
M. Pierre Charron	M. Jean Martel
M. Yves Corriveau	M. Beny Masella
Mme Marlene Cordato	Mme Lise Michaud
M. Martin Damphousse	Mme Suzie Miron
Mme Chantal Deschamps	M. Sylvain Ouellet
M. Benoit Dorais	Mme Sylvie Parent
Mme Sandra El-Helou	M. Guy Pilon
M. Paolo Galati	Mme Magda Popeanu
Mme Marianne Giguère	M. Edgar Rouleau
Mme Nathalie Goulet	M. Guillaume Tremblay
Mme Andrée Hénault	Mme Maja Vodanovic
M. François Limoges	

N'A PU ÊTRE PRÉSENT

M. François Croteau*.

Le directeur général, M. Massimo Iezzoni et le secrétaire de la
Communauté, Me Tim Seah, assistent à l'assemblée.

La convocation a été transmise le 20 septembre 2018.

L'assemblée est déclarée ouverte à 10 h 00 par la présidente.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La liste des citoyens ayant posé des questions est jointe en annexe.

PRÉSENTATIONS

Présentation du programme de l'Agora métropolitaine 2018 par ses coprésidents, Mme Florence
Junca-Adenot et M. Jérôme Normand.

Présentation du rapport du groupe de travail concernant les mesures pour assurer l'alimentation
en eau potable en cas de déversement pétrolier par le coordonnateur en environnement de la
Communauté, M. Michel Allaire.



CC18-035

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR : M. Pierre Charron

APPUYÉ PAR : Mme Sylvie Parent

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour soumis pour la présente assemblée.

CC18-036

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE TENU LE 21 JUIN 2018 ET DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 5 SEPTEMBRE 2018

PROPOSÉ PAR : Mme Marlene Cordato

APPUYÉ PAR : Mme Andrée Hénault

Il est résolu d'approuver, avec dispense de lecture, le procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 21 juin 2018 et le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 5 septembre 2018.

CC18-037

FINANCEMENT DE PROJETS DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE À LA CONCEPTION DE L'AMÉNAGEMENT DES AIRES TOD

Vu la recommandation du comité exécutif sous la résolution numéro CE18-159 adoptée à sa séance du 13 septembre 2018,

PROPOSÉ PAR : M. Yves Corriveau

APPUYÉ PAR : Mme Chantal Deschamps

Il est résolu d'affecter au Programme d'aide financière à la conception de l'aménagement des aires TOD établi par la résolution numéro CC18-003 une somme additionnelle de 430 380,77 \$ à même le Fonds de développement métropolitain afin d'assurer la disponibilité des sommes requises pour accorder une aide financière à dix-huit projets TOD.

CC18-038

DOCUMENT INDIQUANT LA NATURE DES MODIFICATIONS RELATIF AU RÈGLEMENT 2018-73 MODIFIANT LE PMAD POUR Y INTÉGRER LE REM

Vu la recommandation du comité exécutif sous la résolution numéro CE18-160 adoptée à sa séance du 13 septembre 2018,

PROPOSÉ PAR : Mme Doreen Assaad

APPUYÉ PAR : M. Paolo Galati

Il est résolu d'adopter, en vertu de l'article 53.11.2 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le document indiquant la nature des modifications qu'une municipalité régionale de comté ou une agglomération doit apporter à son schéma d'aménagement et de développement à la suite de l'entrée en vigueur du règlement 2018-73 modifiant le règlement 2011-51 relatif au Plan métropolitain d'aménagement et de développement afin d'inclure le tracé et les points d'accès du Réseau express métropolitain au réseau de transport en commun métropolitain structurant ainsi que d'ajuster en conséquence les critères d'aménagement.



CC18-039 ADOPTION D'UNE RÉOLUTION VISANT LA RÉALISATION DE CHIRURGIES D'IMPLANTS COCHLÉAIRES À MONTRÉAL

Vu la recommandation du comité exécutif sous la résolution numéro CE18-167 adoptée à sa séance du 13 septembre 2018,

PROPOSÉ PAR : M. Beny Masella

APPUYÉ PAR : Mme Suzie Miron

Il est résolu d'appuyer la demande de l'Association des récipiendaires d'implants cochléaires afin que le gouvernement du Québec prévoie les aménagements budgétaires et administratifs nécessaires pour permettre que la chirurgie de l'implant cochléaire puisse être offerte dans le Grand Montréal.

CC18-040 APPROBATION D'UN EMPRUNT DÉCRÉTÉ PAR LE RÈGLEMENT R-185 DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL

Vu la recommandation du comité exécutif sous la résolution numéro CE18-169 à sa séance du 13 septembre 2018,

PROPOSÉ PAR : M. Benoit Dorais

APPUYÉ PAR : Mme Magda Popeanu

Il est résolu d'approuver, en vertu de l'article 158 de la *Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal*,

- la modification apportée au Programme des immobilisations 2018-2027 de la Société de transport de Montréal par la résolution numéro CA-2018-086 de son conseil d'administration afin d'ajouter le projet « Laveur de bogie et pièces métro » sous la rubrique « Secteur métro » ; et
 - l'emprunt de un million neuf cent soixante-deux mille cinq cent soixante-dix-neuf dollars (1 962 579 \$) décrété pour le réseau de métro par le règlement numéro R-185 de la Société de transport de Montréal afin de financer le projet « Laveur de bogie et pièces métro » sous la rubrique « Secteur métro ».
-

CC18-041 NOMINATION À LA COMMISSION DU TRANSPORT

Vu la recommandation du comité exécutif sous la résolution numéro CE18-173 à sa séance du 13 septembre 2018,

PROPOSÉ PAR : M. Marc Demers

APPUYÉ PAR : Mme Sandra El-Helou

Il est résolu de nommer Mme Aline Dib, membre du conseil de la Ville de Laval, comme membre et vice-présidente de la Commission du transport en remplacement de M. Paolo Galati.



CC18-042

NOMINATION AU COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE

Vu la recommandation du comité exécutif sous la résolution numéro CE18-173 à sa séance du 13 septembre 2018,

PROPOSÉ PAR : M. Marc Demers

APPUYÉ PAR : M. Pierre Charron

Il est résolu de nommer M. Paolo Galati, membre du Conseil, comme membre du comité consultatif agricole de la Communauté en remplacement de M. Ray Khalil.

Commentaires de présidents des commissions

- Le président de la commission du transport, M. Guy Pilon, fait état des travaux complétés concernant les attentes et orientations de la Communauté à l'égard du futur plan stratégique de développement de l'ARTM et des travaux en cours dans le cadre du mandat sur la tarification sociale du transport en commun.
- M. Benoit Dorais, au nom du président de la commission du développement économique, des équipements métropolitains et des finances, fait état des travaux de la commission sur le financement des équipements métropolitains et sur la main d'œuvre, dossier clé du Plan métropolitain d'aménagement et de développement.
- Mme Lise Michaud, au nom du président de la commission de l'environnement, fait état des travaux de la commission dont une consultation ciblée sur le plan métropolitain visant à déterminer des actions concertées afin de protéger et mettre en valeur les cours d'eau du Grand Montréal.
- M. Pierre Charron, au nom du président de la commission de l'aménagement, rappelle le dépôt en juin dernier du rapport dans le cadre du mandat concernant l'adaptation des outils d'aménagement et de développement du territoire en ce qui a trait aux règles applicables à l'égard des interventions en plaines inondables.
- M. Marc-André Plante, maire de la Ville de Terrebonne et président de la commission du logement social, fait état du dépôt du rapport de la commission concernant le suivi des remboursements de la Communauté dans le cadre des programmes qu'elle soutient. M. Plante souligne le nouveau mandat confié à la commission qui consistera à identifier la portée de la compétence octroyée récemment aux municipalités par le projet de loi 122 en matière d'inclusion de logements sociaux, abordables et familiaux dans les nouveaux développements résidentiels ainsi que les principaux enjeux et défis à relever par les municipalités souhaitant se doter d'un règlement d'inclusion.
- M. Jérôme Normand, membre du conseil de la Ville de Montréal et président de la commission de l'aménagement, invite les élus à participer à l'Agora métropolitaine qui se tiendra les 18 et 19 octobre prochains.

À la demande de Mme Deschamps, la présidente ordonne la tenue d'un huis clos. Les citoyens sont invités à quitter la salle.

Documents déposés

- Rapport concernant les mesures pour assurer l'alimentation en eau potable en cas de déversement pétrolier.
- Procès-verbaux des séances du Comité exécutif tenues le 22 mai, le 15 juin et le 28 août 2018.



- Liste des contrats au 17 septembre 2018.
 - Note d'information – Modification au calendrier du Conseil du mois de novembre (CE18-171) et Calendrier des séances du Conseil et du Comité exécutif pour l'année 2019 (CE18-172).
-

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 11 h 56.

Les résolutions numéros CC18-035 à CC18-042 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Valérie Plante
Présidente

Tim Seah
Secrétaire

* Note du secrétaire de la Communauté :

M. François Croteau a motivé son absence au sens du règlement sur le traitement des membres du conseil de la Communauté.

ANNEXE

Assemblée ordinaire du Conseil du 27 septembre 2018

Période de questions des citoyens

NOM

QUESTION

M. Bruce Walker, STOP

L'application du Règlement numéro 2008-47.
Prochaines étapes? Où en sommes-nous rendus?

M. Alain Mignault
Coalition

Où en est la révision des pratiques à propos de la
révision des permis d'excavation?